



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

prix

Question écrite n° 623

Texte de la question

Depuis une trentaine d'années, les prix de l'immobilier ne cessent de croître en France, le phénomène s'étant fortement accéléré dans les années 90. Ainsi, selon une étude du Centre d'analyse stratégique (CAS), les prix d'acquisition ont quasiment doublé. Il constate ainsi que le prix des logements neufs a beaucoup plus augmenté que les coûts de la construction. L'explosion des prix dans les zones les plus demandées semble, en partie, s'expliquer par l'amélioration de la capacité d'emprunt des ménages, alliée à une fiscalité favorable, qui alimente la demande. Les aides publiques accordées aux primo-accédants modestes expliquent aussi la permanence de la hausse des prix. C'est pourquoi M. Jean-Pierre Giran demande à Mme la ministre de l'égalité des territoires et du logement de bien vouloir lui indiquer l'analyse qu'elle fait de la situation et les mesures qu'elle entend prendre afin d'éviter la persistance d'une hausse des prix, leur emballement et les risques d'une explosion de la bulle spéculative qui est en train de se constituer.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Giran](#)

Circonscription : Var (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 623

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : Égalité des territoires et logement

Ministère attributaire : Cohésion des territoires

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 juillet 2012](#), page 4311